



Paris, le 30 mai 2016

Le Secrétaire Général

à

Madame la Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Madame la Ministre,

Au nom du Bureau national du SI.EN-UNSA, des participants au congrès de notre organisation et, plus largement, de l'ensemble des inspectrices et des inspecteurs adhérents de notre syndicat, je souhaitais vous adresser tous mes remerciements pour le message que vous nous avez adressé, message auquel nous avons tous été très sensibles.

Vous avez souligné la qualité et la force de l'engagement des inspecteurs pour promouvoir la Refondation de l'École de la République et chacun d'entre nous a pu apprécier votre reconnaissance de notre rôle.

Malgré le sentiment de satisfaction résultant de cette reconnaissance institutionnelle, je dois souligner le profond malaise dont de nombreux collègues ont fait part au cours de ces journées. Les tensions subies sont de plus en plus fortes, ce que l'enquête sur le « moral des inspecteurs », menée par Georges Fotinos et soutenue par notre syndicat, fait bien ressortir.

Si la promotion d'une École plus juste et plus efficace reste l'aspiration première de notre syndicat, la défense de nos adhérents apparaît de plus en plus comme une priorité qui doit être entendue. Cette double contrainte se manifeste clairement dans la motion d'orientation qui a été élaborée par le congrès et que je me permets de vous transmettre.

Dans votre message, vous avez évoqué les mesures statutaires dont les inspecteurs ont bénéficié. Nous avons salué ces évolutions, cependant nous soulignons que des mesures prévues dans le cadre du groupe de travail relatif aux corps d'inspection restent encore en attente de concrétisation. C'est le cas, en particulier, des emplois fonctionnels dont nous demandons qu'ils soient mis en place le plus rapidement possible.

Nous avons aussi déploré que certaines mesures restent très en deçà de ce que nous avons espéré. Il en va ainsi de l'indemnité qui a été accordée aux IEN responsables de REP ou REP+. En effet, nous réclamions une reconnaissance de leur engagement comparable à celle des chefs d'établissement.

Nous rappelons que nos collègues sont à la fois très impliqués dans les opérations de pilotage de ces réseaux, mais qu'ils sont aussi très fortement exposés aux tensions sociales caractéristiques de ces territoires. Si nous nous sommes réjouis du décret ouvrant aux IEN la possibilité de bénéficier d'une indemnité spécifique liée à leur investissement dans des réseaux d'éducation prioritaire, nous dénonçons fermement le montant clairement insuffisant de cette indemnité (500 € par an, soit 41,67 € par mois), ce qui est cinq fois moins que ce que perçoivent les chefs d'établissement...

Je n'ignore pas les contraintes d'agenda qui sont les vôtres, cependant la complexité de la situation des inspecteurs et la perception de malaise qu'ils manifestent me conduisent à solliciter une audience pour vous présenter à la fois les attentes des inspecteurs, mais aussi leur souhait de poursuivre leur engagement pour construire l'École bienveillante de la réussite pour tous à laquelle chacun sait votre attachement.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de mon engagement sans faille pour un service public d'éducation plus juste et plus efficace.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal stroke with a vertical line crossing it near the center and a small loop at the end.

P. ROUMAGNAC